

2025-131



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 novembre 2025 – Délibération n°131

**Convocation envoyée,
affichée le : 13/11/2025**

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 18
Pouvoirs : 5
Votants : 23
Absents : 5

Résultats :

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le : 21/11/2025**

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 02 BUDGET ASSAINISSEMENT

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc.

Absents : BORIE Nina - BOURREL Thierry (pouvoir à JARROUSSE Caroline) - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à ROZIERE Régine) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) - MURET Yvain - RAGOT Annie - TAJAN Isabelle (pouvoir à BURGUIERE Philippe).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire énonce que la décision modificative n°2 proposée ci-après a pour but d'ajuster les prévisions et de compléter les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Il est nécessaire de procéder à un ajustement comptable détaillé comme suit :

En section d'investissement :

La dépense est proposée en augmentation de 20 000 € concernant l'opération 543 « cité médiévale » pour la mise en séparatif - rue du mur que l'on va soustraire à l'opération 534 « Rue du Clauzou et Latazou »

2025-131

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21532-534-912 : RUE DU CLAUZOU ET LATAZOU	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21532-543-912 : CITE MEDIEVALE	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	20 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	20 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu la délibération n°38 du 02 avril 2025 d'approbation du budget primitif 2025 ;

Vu le rapport présenté ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER cette décision modificative n° 2 de 2025 pour le budget « Assainissement ».

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture